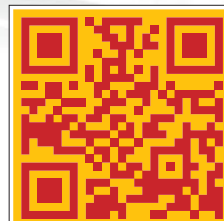




Éco Quartier les Vergers



Perspectives
des aménagements



2021 avec nos meilleurs vœux

VISITEZ NOTRE
SITE INTERNET



Madame, Monsieur,

C'est une **nouvelle année** qui, espérons-le, verra la fin d'une crise sanitaire qui n'en finit pas. L'année écoulée n'a pas été simple avec son cortège de mesures contraignantes et son bilan humain inquiétant.

Depuis les élections municipales de mars 2020, la nouvelle équipe municipale est au travail dans ce contexte bien particulier source de difficultés et d'anxiété pour la population. Les élu-es, très motivés-es sur cette question, sont à l'initiative de nombreuses actions solidaires très appréciées (distributions de masques, boîtes de Noël, aides aux familles et aux personnes âgées, services à la population...).

Un grand merci à celles et ceux qui se sont dévoués-es courageusement et qui continuent de le faire. Je pense notamment aux personnels de santé.

Un grand merci également à vous pour vos nombreux témoignages de satisfaction et de solidarité. Très majoritairement vous faites preuve d'un civisme exemplaire et il nous faut poursuivre en ce sens.

Cette année nous devons encore nous battre pour le devenir des salariés de Kohler-Jacob-Delafon et le maintien d'un site industriel historique. Notre soutien doit être fort et rassembleur.

L'éco-quartier Les Vergers se concrétise enfin. Les premiers travaux et les premières constructions verront le jour en 2021.

Malgré la situation de crise, je ne doute pas du succès de cette opération d'urbanisation indispensable à l'avenir de notre commune. Nous devons maintenir voire développer notre démographie, maintenir nos écoles, nos commerces, nos associations... Pour cela nous avons des atouts indéniables et une attractivité bien réelle.

Nous réaffirmons nos priorités : l'éducation, la culture, le sport, l'action sociale, l'environnement, le développement durable, sans oublier notre engagement pour la démocratie locale ouverte, pour l'égalité femme-homme, pour nos valeurs républicaines et la lutte que nous devons mener pour l'avenir de notre planète.

Nous travaillerons toujours à garantir un très bon niveau de services à la population et à développer au maximum le bien vivre ensemble.

Ce bien vivre ensemble, la crise sanitaire et économique nous en rappelle la nécessité et la valeur. Faisons preuve de responsabilité, de solidarité, soyons raisonnablement optimistes.

À toutes et à tous, meilleurs vœux de santé et d'humanité.

Restons unis et vigilants.

Michel GINIÈS.



*S'il te plaît
Dessine-moi l'avenir*

Magazine municipal n° 125
Édition février. mars 2021

Générique technique :
Directeur de publication,
Michel Giniès, maire.
Coordination de la rédaction,
Service communication mairie.
Conception et réalisation technique :
Agence Création Conseil Graphisme.
Crédits photos : mairie, associations,
collection privée, correspondant-e-s
de presse. Dépôt légal à parution en
mairie : 1400 exemplaires. LIG Dole.

DAMPARISMAG

SOMMAIRE

2. Le mot du maire

3. Citoyenneté

4.5. Communiqués

6.7. Actions sociales

8.9. Actualité scolaire

10. Espace jeunesse

11. Clubs sportifs

12. Événements & Festivités

13. Égalité femmes-hommes

14.15. Cadre de vie. Travaux

16. Réglementation

17. Économie locale

18.19. Municipalité. Tribunes

20. Éco-Quartier Les Vergers

Démocratie participative

● Impliquer davantage les citoyennes et les citoyens dans les politiques locales et les projets d'avenir est l'un des grands axes de la municipalité. Cette approche, appelée Démocratie Locale Ouverte, consiste à agir sur trois éléments principaux.

- ✓ L'information, concernant la commune, permettra à chacune et chacun de s'informer et de nourrir une réflexion sur les affaires locales.
- ✓ L'ouverture à la population et aux associations concernera les décisions allant de la simple consultation jusqu'à la codécision.
- ✓ L'appel aux citoyen-ne-s afin de proposer et mener des projets sera le dernier élément.

L'ensemble du conseil municipal, élu-e-s de la majorité et de la minorité, ont bénéficié le 3 octobre dernier d'une sensibilisation à la démocratie locale ouverte. À sa suite, a été mis en place un groupe de travail, représentatif du conseil municipal, qui déterminera un plan d'action sur l'ensemble de la mandature afin d'expérimenter ces nouvelles pratiques.

✓ Les actions issues de ce plan seront communiquées et seront mises en œuvre progressivement, projet par projet, en permettant de faire évoluer les pratiques de décision. Il sera bien entendu offert à chacune et chacun de s'impliquer en fonction de ses motivations et de ses possibilités. Nous espérons qu'avec cette nouvelle approche, Damparis devienne, comme pour l'égalité femmes-hommes, une commune de référence de l'amélioration des pratiques et du bien-être. Un projet concret d'aménagement d'un espace communal pourrait en être le premier exemple.



Conseil municipal des jeunes

● Le Conseil municipal des jeunes s'adresse aux filles et garçons de 9-12 ans (CM2-6^e-5^e) qui pourraient s'exprimer sur leurs attentes, leurs envies et s'investir pour leur commune. La mise en place de ce conseil a été impossible dans ces mois de crise sanitaire. Espérons qu'à la rentrée de septembre il sera possible d'agir pour un nouveau départ. Les projets et le rôle du CMJ seront alors défini avec eux, il y aura de véritables échanges intergénérationnels, les jeunes pourraient participer à la distribution des colis de Noël à nos aîné-e-s, aux commémorations, aux initiatives culturelles, à la réflexion de fresque sur une façade du gymnase Delaune, à l'amélioration du "skate-parc"... Elles-Ils représenteront tous les jeunes de Damparis et pourront être leur porte-parole, tout en s'inscrivant dans un plan égalité filles-garçons. Des rencontres avec d'autres CMJ de villes voisines pourraient être envisagées... Nous avons hâte de pouvoir mettre en place toutes ces actions pour que la jeunesse de Damparis prenne toute sa place.



✓ Éric Grange.
Conseiller municipal.
Démocratie participative.



✓ Julie Boitet. Conseillère municipale déléguée.
Actions citoyennes et intergénérationnelles.



Remise de livres au CP

● Jeudi 15 octobre 2020, le maire, assisté de Mireille Rauch, adjointe à l'éducation-enfance-jeunesse ; Julie Boitet, conseillère municipale déléguée à l'action citoyenne et Émeric Pauvret, adjoint à l'égalité filles-garçons, ont remis aux élèves de CP le livre « La petite fille aux singes, l'enfance incroyable de Jane Goodall ». Cette primatologue reconnue, avait dix ans quand elle a décidé qu'elle irait vivre sur le continent africain pour observer les chimpanzés. Comme l'a indiqué le maire aux jeunes élèves, ce livre a été choisi car il porte un message d'espoir : « nous avons tous et toutes le pouvoir d'agir pour préserver la nature, l'environnement, le maintien des animaux dans leur milieu de vie. Cette femme exemplaire a fait preuve d'un grand courage pour réaliser son rêve car sa famille n'était pas riche et à cette époque, on n'encourageait pas les filles à être des scientifiques... ».



✓ Les échanges entre les enfants et les élu-e-s sur le livre.

Cadeaux solidaires à Noël

● Tout est parti de l'initiative d'une association "Comme une envie de vivre autrement Franche-Comté". Le concept était d'offrir, pour Noël, un instant de bonheur aux plus démunie-e-s.

Pour cela, il suffisait de constituer une boîte cadeau, en réunissant dans une boîte à chaussures, différentes petites choses qui font du bien au moral : livre, foulard, crème pour les mains, petites cartes... Les boîtes de Noël ont rencontré un large succès auprès de la population du bassin dolois. Mélanie Mularz, conseillère municipale à Damparis et déléguée à l'action santé, s'est chargée de relayer l'information sur la commune et de collecter les boîtes... « Une action riche en émotions, un mois intense » nous a-t-elle confiée, « De belles rencontres avec le centre de loisirs de Jura-Nord et les enfants de l'institut éducatif de Dole que je remercie chaleureusement ».

La population damparisienne a également joué le jeu en déposant des boîtes au secrétariat du CCAS. Au total 276 boîtes ont été collectées et distribuées à différentes associations (CCAS de Damparis, CCAS de Jura-Nord, Femme-Debout de Dole et Secours populaire français).



✓ Les jeunes de l'ITEP ont participé activement à cette collecte.

Communiqués

Extension de la zone 30

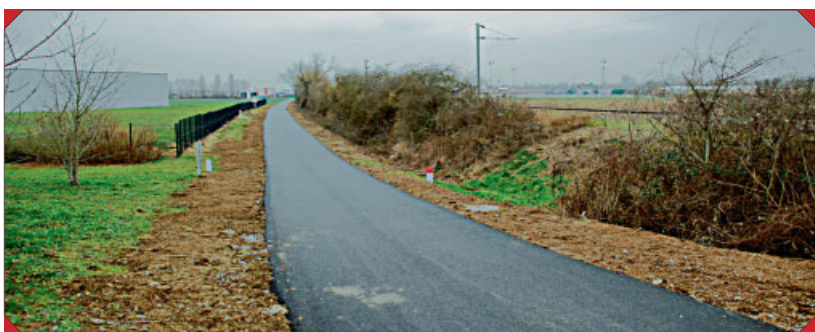
● L'ensemble du conseil municipal a jugé nécessaire de prolonger la zone 30 afin d'assurer une meilleure sécurité des usagers et usagères, aux abords des établissements scolaires et notamment du collège. Le périmètre de cette zone commence donc au 4, rue de Belvoie (au niveau du parc de jeu) et se prolonge jusqu'au rond-point des Carriers. Tout véhicule devra dès à présent respecter la limitation de vitesse de 30 km/h sur cette voie. Une réflexion est en cours pour étendre si nécessaire cette limitation de vitesse jusqu'à l'ancienne mairie.



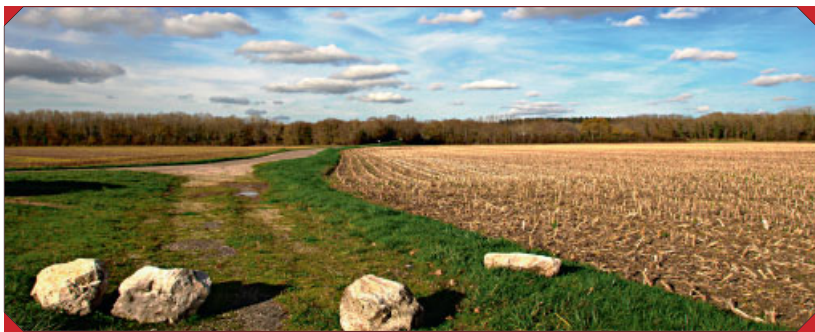
✓ La zone 30 s'étend dorénavant jusqu'au rond-point des Carriers.

Véloroute... tracé long en cours

● Le Conseil départemental, avec la participation du Grand Dole, a engagé l'aménagement du tronçon de la véloroute "voie de la Bresse Jurassienne", entre Damparis et Tavaux, le tracé se situe entre la zone Innovia et les terrains de rugby. La portion qui relie la véloroute au village de Damparis (entre le canal et la route départementale 321) a été cédée au département et pour des raisons de sécurité, elle sera exclusivement destinée au déplacement doux (ped, vélo, trotinette...). Pour se rendre au parking de la frayère depuis la rue du Moulin, l'accès restera autorisé aux véhicules motorisés, mais il ne sera plus possible de poursuivre sur Tavaux, ni dans l'autre sens. Cette décision de fermeture de la Vc1 à la circulation motorisée tient aussi compte en priorité de la sécurité des usagers de l'Euro-véloroute 6, très fréquentée.



✓ La véloroute reliera Damparis à la voie verte "Bresse Jurassienne".



✓ L'accès et la circulation aux véhicules motorisés seront interdits.

Bilan financier "Covid"

● Budget communal 2020. Malgré certaines dépenses non réalisées en 2020 du fait de la situation sanitaire, le solde entre ces dépenses non réalisées (notamment évènements culturels et festifs) et les dépenses supplémentaires (fournitures produits désinfectants, matériel, équipements de protection, bons achats...) ou les recettes non encaissées (annulation loyers communaux, recettes de location des salles communales non perçues, etc.) est négatif dans le budget communal d'environ 5 000 € (chiffres au 7 décembre 2020).

Service des eaux "SIER"



● Lundi 7 Septembre 2020, le Syndicat intercommunal des eaux du Recépage a fait sa rentrée avec un nouveau comité, un nouveau bureau et une présidence, en la personne de Sylvie Dejean. Cette dernière sera épaulée dans sa mandature par les vice-présidents Gilles Guerin et Michel Giniès, et par Joël Debbah, Claude Caty, et Richard Amprino en qualité de membres du bureau.

Le comité comprend au total trente-sept délégué-e-s venant de treize communes rattachées soit à l'Agglomération du Grand Dole, soit à la Communauté de communes de la Plaine Jurassienne.

Le SIER s'attachera à pérenniser sa bonne santé financière, à faire preuve de réactivité et d'anticipation dans la gestion de la qualité de son eau et de ses infrastructures, et à développer une politique de communication en toute transparence tant à l'égard de ses abonné-e-s que de ses partenaires.

Nous pouvons affirmer sans modestie que nous distribuons une eau de très bonne qualité. Notre syndicat est investi d'une mission qui est aussi claire que son eau : veiller à une distribution suffisante dans le strict respect des exigences de qualité en vigueur, en concertation réfléchie, en bonne intelligence avec tous les acteurs.



✓ Claude Caty, Sylvie Dejean, Michel Giniès, Joël Debbah et Gilles Guérin, devant le château d'eau de Damparis.

Communiqués

Masques à l'école élémentaire

● Au vu de la situation sanitaire et de l'obligation du port du masque pour les enfants de + de 6 ans, la municipalité de Damparis a décidé d'offrir à chaque élève de l'école Paul Langevin, deux masques en tissu. Une commande anticipée et une livraison rapide ont permis une distribution à l'équipe enseignante dès le jeudi 5 novembre. Les masques ont été commandés à l'usine Jura-Textile, située à Orchamps, afin de privilégier un fournisseur local. Ils ont été remis à la Directrice de l'école, en présence du maire Michel Giniès, Mireille Rauch, adjointe aux affaires scolaires et Mélanie Mularz, conseillère municipale déléguée aux actions de santé. Par cette initiative, la municipalité a réitéré son engagement pour la santé de tous les enfants et pour de meilleures conditions de travail des élèves et du personnel enseignant.

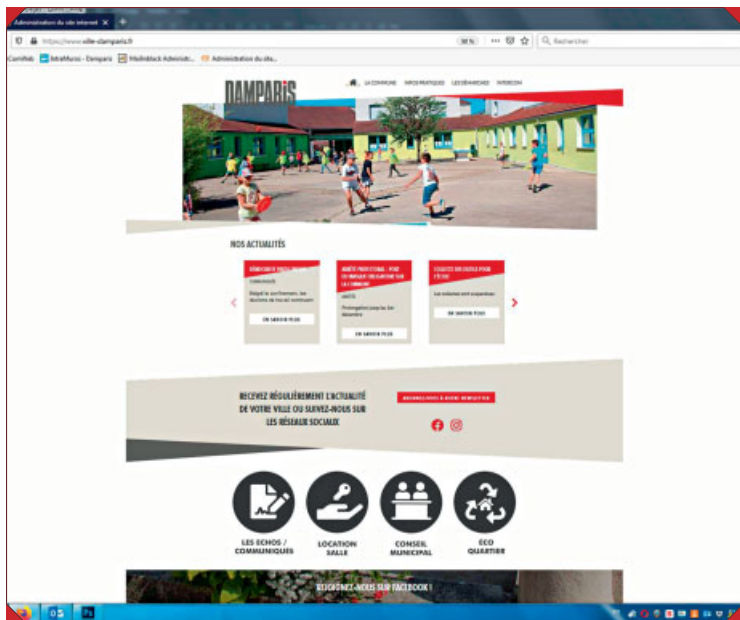


✓ Marie Mangin, directrice de l'école élémentaire (2^e à gauche), a chaleureusement remercié les élu-e-s pour cette belle initiative.

Nouveau site internet

● Vous l'aurez peut-être déjà vu ?... Sinon voici une invitation à vous connecter au site de la commune (<https://www.ville-damparis.fr/>). Une version nouvelle ; plus intuitive, avec un menu simple et accessible rapidement. Les quatre principales rubriques sont repérées par quatre ronds au centre juste au dessous de nos "Actualités". L'entête de la page ne regroupe plus que quatre grands domaines : La commune ; les infos pratiques ; les démarches et l'intercom. Vous y trouverez facilement toutes les infos dont vous pouvez avoir besoin. L'accès rapide vers des liens se trouve à gauche du menu. Pour une connexion via votre smartphone, vous pouvez joindre directement la mairie en cliquant sur le téléphone... N'oubliez pas de lire le "Mot du Maire" en bas de page.

✓ Pensez à saisir votre adresse mail (abonnement à la Newsletter) pour recevoir les dernières publications, et bonne recherche !...



Application "intramuros"

● L'application «intramuros» permet d'informer, d'alerter et de faire participer les habitant-e-s à la vie locale. Vous recevez des alertes directement sur votre smartphone. Vous accédez au journal de la commune, aux événements de votre bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques. Les "services" mis à votre disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, l'activité des associations, des écoles, et des commerces. Exemples : les parents d'élèves s'abonnent aux écoles de leurs enfants. Ils consultent les menus cantine et reçoivent les alertes. Les habitant-e-s s'abonnent aux associations qui les intéressent. Ils consultent leurs informations et reçoivent leurs alertes. Les habitant-e-s et les touristes de passage peuvent découvrir tout ce qu'il y a à voir et à visiter dans la commune. La clientèle des différents commerces de Damparis les retrouvent sur leur smartphone et ont accès à leurs informations. Les citoyen-ne-s géolocalisent, prennent des photos, choisissent la catégorie et renseignent leurs adresse mail. La collectivité compétente reçoit tout de suite le signalement concernant un incident de voirie, un arbre tombé, un débordement d'eau, etc. Télécharger «intramuros» sur votre smartphone pour suivre l'actualité en direct !

✓ L'application à télécharger pour suivre l'actu de la commune.

Cérémonie du 11 Novembre

● La commémoration de l'armistice de 1918 s'est déroulée au monument aux morts en comité restreint.

Seul le maire, une délégation d'élue-e-s et les représentants des anciens combattants étaient présent-e-s à la cérémonie, pour le dépôt d'une gerbe et un moment de recueillement, en mémoire des soldats morts pour la France.



✓ Tout en respectant les contraintes liées à la crise sanitaire, la municipalité a rendu hommage aux combattants de la guerre de 1914-1918.

Actions sociales

Les services proposés

aux personnes de la commune

✓ Face à l'aggravation de la crise sociale due à la Covid-19, le rôle du CCAS est indispensable pour la lutter contre la précarité dans notre commune. Il doit sans cesse s'adapter pour garantir le soutien à la population et répondre à une demande croissante et au bien vivre à Damparis.

Un grand merci aux membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de Damparis ainsi qu'au personnel municipal participant au bon fonctionnement de ses missions.

● Épicerie sociale

✓ Le CCAS assure la gestion et la logistique de l'épicerie sociale, destinée aux damparisiens répondant à certains critères (quotient familial, domiciliation de plus de 6 mois, etc.). En apportant aux familles une offre alimentaire adaptée, diversifiée et de qualité, il s'agit de leur permettre de faire face aux autres charges de la vie courante et d'entamer un processus de règlement des dettes.

● Attribution des aides

✓ Le CCAS peut, dans certains cas, attribuer une aide d'urgence ou de secours. Le montant de l'aide est attribué selon un barème établi d'après les quotients familiaux. L'aide est accordée en principe pour trois mois, renouvelable après avis du Conseil d'administration.

● Repas à domicile

✓ Le CCAS de la Ville de Damparis propose à la population un service de portage de repas à domicile. Les repas confectionnés par la cuisine centrale « La Grande Tablée » de Dole sont livrés à domicile du lundi au vendredi (les repas des samedis et dimanches étant livrés le vendredi) en liaison froide par le personnel communal avec un véhicule réfrigéré.

• Le repas comprend entrée+plat+fromage+dessert, et le pain.

• Un potage du soir peut également être livré avec le repas du jour au prix de 0,50 €.

• Depuis juin 2018, le coût du service facturé au bénéficiaire, a été fixé par le Conseil d'administration à 7,85 € par jour et par personne.

● Bilan de fonctionnement pour l'année 2019

✓ Descriptions	DÉPENSES	RECETTES
• La Grande Tablée / Repas	53 167,18	
• Facturation (usagers et usagères)	79 146,70	
• Location véhicule	10 355,29	
• Carburant	576,00	
• Petites fournitures	228,00	
• Gâteaux anniversaire	100,83	
• Maintenance logiciel repas	749,00	
• Charges de personnel	26 889,52	
✓ Totaux :	92 065,82	79 146,70
✓ Déficit :	12 919,12 €	

● Téléassistance ●

✓ Depuis le 1^{er} août 2009, le CCAS, dans le cadre de ses activités d'aide à la personne et au maintien à domicile ; membre du Syndicat Intercommunal au service des personnes âgées et handicapées (SISPAH), propose le service de Téléassistance "Vitaris".

• Ce dispositif permet aux bénéficiaires de vivre à domicile en toute sécurité. En effet, la crainte d'une chute, d'un malaise... préoccupe les personnes âgées et leur famille. La téléassistance apporte donc une solution à cette problématique. Par une simple pression sur l'émetteur portatif (pendentif ou montre), le bénéficiaire est en relation directe avec le centre d'écoute Vitaris qui, selon la nature de l'appel, fera intervenir, soit les proches, soit les services d'urgence ou tout prestataire adapté, et ce 24h/24h, 7 jours sur 7.

• Les inscriptions sont à déposer au secrétariat du CCAS. Le personnel communal de Damparis installe le matériel au domicile et informe sur le système de téléassistance.

• Le tarif mensuel de la prestation facturé par le SISPAH de Tavaux, qui comprend la location, la maintenance du dispositif et l'abonnement au service est fixé à 15,69 € par mois et par foyer. Les charges de personnel (travail administratif, installation et déplacements) du CCAS et de la commune de Damparis ne font pas l'objet de facturation.

● Logement ALT ●

✓ Le CCAS assure la gestion d'un logement OPH de type T2 dans le cadre de l'ALT (Aide au logement temporaire) afin d'accueillir, à titre temporaire, des personnes ou des familles en difficulté sociale et /ou familiale (ex : violences conjugales).

Une convention conclue entre l'État et le CCAS fixe les droits et obligations des parties.

De plus, la loi Alur réaffirme l'obligation de passer par le SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation) pour toute demande d'hébergement.



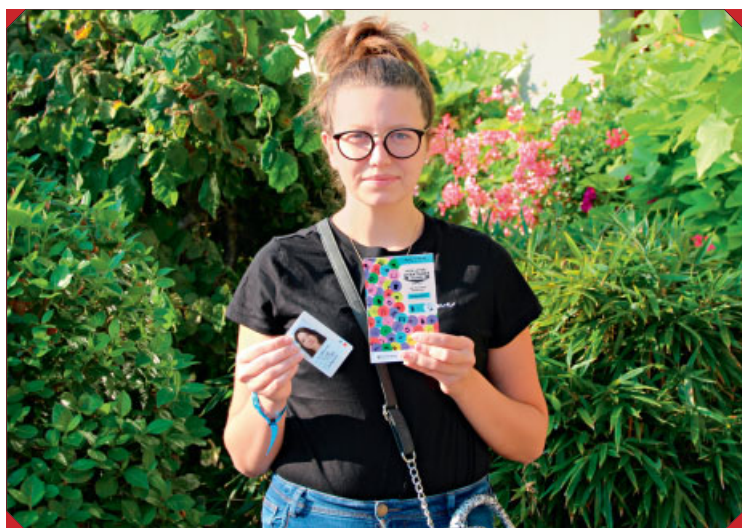
✓ Denis Courvil lors de ses livraisons quotidiennes (avant l'obligation du port du masque et le respect des gestes barrières).

Actions sociales

Services à la jeunesse

● Carte avantages jeunes

✓ Dans le cadre de sa politique "Jeunesse", le CCAS a choisi d'offrir, aux jeunes de Damparis de 11 à 25 ans, la Carte Avantages Jeunes. Cette carte propose plus de 3000 réductions et des gratuités en Bourgogne Franche-Comté. Elle a pour but de simplifier l'accès des jeunes à la culture et aux loisirs et de leur faciliter leur vie quotidienne. Elle est valable un an, du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année. Les principaux avantages : bon de réduction de 6 € en librairie, abonnement annuel gratuit à une médiathèque ou bibliothèque, offres exclusives (TER et CAR) de la région Bourgogne Franche-Comté, entrées gratuites dans les spectacles, concerts et musées, séances de découverte de sports et de loisirs (ski, pédalo, canoë, accrobranche...), réductions dans les commerces (restaurants, salon de coiffure, boutiques...). Les cent cartes jeunes offertes cette année correspondent à une dépense de 700 € pour le CCAS.



✓ Eryn Le Bescop, 20 ans, est venue retirer sa carte jeune.

● Pack loisirs jeunes

✓ Le pack loisirs jeunes est offert aux jeunes de Damparis âgé-e-s de 7 à 18 ans. En 2020, il était constitué de chèques cinéma et d'entrées au Labyrinthe maïs de Foucherans. La composition du pack varie suivant l'année de naissance. Cent-quarante-six kits ont été distribués cet été, répartis en deux tranches d'âge : cinquante-et-un pour les 7-11 ans et quatre-vingt-quinze pour les 11-18 ans.

• Coût pour le CCAS : 4 343,00 €.



✓ Paul, 8 ans et Léo 11 ans, ont bénéficié d'une entrée au labyrinthe et au cinéma...

Au service de nos aîné-es

● Les colis ou repas offerts aux personnes âgées de 70 ans et +!

✓ Le Centre communal d'action sociale de la Ville de Damparis offre chaque fin d'année aux personnes âgées de 70 ans et plus un repas ou un colis. Toutefois, en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le conseil d'administration a décidé d'annuler le repas en 2020, et d'offrir cette année le colis aux personnes ayant opté pour ce choix. 163 colis individuels, et 95 colis couples ont été distribués la deuxième quinzaine de décembre. Quand la situation sanitaire le permettra, les personnes en maison de retraite ou hospitalisées, recevront la visite d'un membre du conseil d'administration qui leur remettra un colis de douceurs.



✓ Distribution des colis de Noël en présence d'Emeric Pauvret vice-président du CCAS.

● Distribution de masques à la population

✓ Les élu-e-s de la majorité damparissienne ont aidé le CCAS dans la distribution de masques en tissu. Ainsi plus de 5000 masques ont été distribués à la population.



✓ Distribution de masques à la population, au mois de mai 2020.

Actualité année scolaire

École Maternelle

● L'année scolaire 2019-2020 ne s'est pas terminée sereinement pour les enfants. Après 55 jours de confinement en demi-teinte, une reprise en mai-juin et une crise sanitaire qui n'en finit pas, s'ajoute l'annonce de la suppression d'un poste et par conséquent la fermeture d'une classe. Reste que nous avons la promesse de l'inspecteur d'académie pour l'accueil des enfants dès 2 ans à la rentrée 2021-2022. Situation compliquée, mais il faut continuer et avancer ! Loïc Magdeleine, auparavant enseignant dans l'établissement, est le nouveau directeur de l'école. La rentrée s'est déroulée dans le respect du protocole sanitaire, avec un effectif de soixante-quinze élèves. Dans la période du deuxième confinement, l'école est restée ouverte, avec renforcement du protocole sanitaire. Beaucoup d'activités sont programmées : continuité de l'apprentissage de l'anglais, interventions "Égalité filles-garçons", intervention des ludothécaires lors de la semaine du jeu, participation au Noël des personnes âgées de la commune en préparant les cartes de vœux intégrées aux colis, participation à la semaine du goût, sorties cinéma... Bien sûr cela dépend de l'évolution de la crise sanitaire ! Restons optimistes.



✓ Mireille Rauch. Adjointe.
Éducation-enfance-jeunesse.



✓ Une rentrée scolaire dans le respect des gestes barrières.



✓ Loïc Magdeleine, nouveau directeur, entouré de ses élèves.



✓ Lors de la semaine du goût, Lucie et Jérôme Marchandon, propriétaires du restaurant "Le verre à pied" à Dole, sont venu-e-s préparer du ketchup-maison lors d'un atelier culinaire.

✓ Une boîte aux lettres a été installée devant l'école, par l'association des parents d'élèves.



● Les bancs de l'amitié

✓ Les employés municipaux des services techniques ont repeint des bancs avec de jolies couleurs multicolores. Si un enfant se sent seul à la récréation, il va s'asseoir sur le banc.

Chacun-e est alors invité-e à s'asseoir à côté de lui pour lui proposer de jouer. Les élèves sont très impliqués dans cette démarche. Cette action s'inscrit dans un projet plus vaste dont le but est d'essayer de se sentir le mieux possible à l'école, en faisant preuve de bienveillance les uns avec les autres. Ceci complète les cahiers de gentillesse qui sont en cours dans chaque classe. C'est un geste de plus pour vivre ensemble, car quand on est bien à l'école, on apprend mieux.



✓ Pour qu'aucun enfant ne se sente seul.

École Élémentaire

● La fin d'année scolaire 2019-2020 s'est terminée avec un enseignement à distance qui a plutôt bien fonctionné. Le 1^{er} septembre, tous les élèves sont revenu-e-s en classe, dans la joie de reprendre les cours. Ce retour s'est fait dans le respect des gestes barrières et ce dès leur arrivée à l'école. Il a fallu s'adapter dans l'organisation des jeux, des récréations, des ateliers et dans la mise en place des projets. Les effectifs à la rentrée 2020-2021 sont de 178 élèves. En CP : 39 élèves ; en CE1 : 33 élèves ; en CE2 : 27 élèves ; en CM1 : 42 élèves et en CM2 : 37 élèves, répartis sur sept classes.

Cette année, un projet nature et biodiversité avec ateliers sera mis en place. Au programme : recyclage des déchets, réalisation d'une fresque avec la participation d'Élisabeth Legros-Böttcher, céramiste-plasticienne, fabrication de produits naturels, cuisine à partir de produits locaux, une réflexion sur le réchauffement climatique, en lien avec Dole Environnement. Depuis quelques semaines, Prescillia Perretto, Justine Robert et Maxime Outrey réalisent leur service civique dans l'école. Elles-ils assistent l'équipe enseignante pendant les temps de classe et se rendent disponibles pour accompagner les enfants dans les apprentissages scolaires. Leur mission consiste à contribuer à la réussite des élèves, en assurant la responsabilité de la bibliothèque ; animant les ateliers en informatique et en effectuant des tâches administratives au bureau. Il leur sera possible de s'impliquer dans les projets développés dans l'école et d'initier des projets à la demande des élèves.



✓ La rentrée scolaire dans le respect des gestes barrières.

Actualité scolaire et services

Restauration à l'école

● Depuis plusieurs années les repas de la restauration scolaire sont préparés par la cuisine centrale, "La Grande Tablée", située à Dole. Chaque jour les produits sont cuisinés sur place et livrés à Damparis, dans le respect du circuit court. L'équipe chargée d'élaborer les menus apporte une attention particulière à l'équilibre alimentaire en s'efforçant de faire découvrir de nouvelles saveurs ; le "fait maison" est privilégié, dans le respect du cycle des saisons, et les repas sont diversifiés avec l'introduction de produits locaux et bio. Le service à table est assuré par du personnel du Grand Dole et municipal. Une centaine d'enfants est inscrite ce qui nécessite d'effectuer deux services, afin d'instaurer de bonnes conditions pour les repas et la pause méridienne.



✓ Les petits mangent dans l'extension de la salle Picasso, pour plus de tranquillité.

Règles de sécurité

● Suite à une recrudescence d'incivilités routières et le constat de jeux dangereux par des jeunes adolescentes et adolescents, la municipalité a décidé de solliciter le collège afin qu'un rappel des risques et des dangers soit abordé par le corps enseignant. Pendant leurs heures de vie de classe, les sujets suivants sont traités : le danger de rouler sur une roue (roue arrière... rodéo) en vélo sur les voies de circulation routière (risque de chute, danger immédiat de se faire percuter ou écraser par un véhicule), ces figures acrobatiques peuvent être réalisées sur des zones sans danger pour autrui.

✓ **Autre information :** l'état de leur vélo ou trottinette électrique et l'importance de la visibilité (être vu : phare avant et arrière, gilet fluorescent, casque qui est obligatoire jusqu'à 12 ans).

Il a été évoqué également les dangers de certains "jeux" comme se coucher sur la route et attendre l'arrivée d'un véhicule afin de se lever au dernier moment, les véhicules ne les voient pas et le risque de se faire écraser est extrêmement important. La police municipale est partie prenante dans les actions de prévention, mais n'hésitera pas à sanctionner si nécessaire.

École maternelle rentrée 2021 « Gagné ! »
Accueil des enfants de 2 ans.
Réouverture de la quatrième classe.

Collège Jean-Jaurès

● Les élèves s'engagent pour la préservation de la planète ! Depuis 2019, dans chaque classe les élèves élisent un-e éco-délégué-e, dont le rôle est de participer activement à la mise en œuvre d'actions, en faveur de la biodiversité et contre le réchauffement climatique. Dans leur établissement, elles-ils sont à la fois des co-pilotes et des ambassadeurs-drices de projets pédagogiques, liés au développement durable. Leurs actions s'articulent autour des grands enjeux écologiques comme la limitation de la consommation d'énergie, le gaspillage alimentaire, le tri et la réduction des déchets... Les éco-délégué-e-s participent également à un atelier d'écriture, mis en place par l'auteure et journaliste, Isabelle Collombat, avec l'aide de la documentaliste et des professeur-e-s de Français et de SVT. Leur texte est visible à la médiathèque de Dole et Tavaux, il a également été présenté au recteur Jean-François Chanet, lors de sa visite au collège le 10 février 2020. Nous notons avec satisfaction l'accompagnement de ces actions par les parents d'élèves du collège, avec leur association l'APECD.



✓ Rencontre avec Monsieur Le Recteur.
 (source photo.twitter ac-besançon)



✓ Sébastien Paturot.
 Conseiller municipal délégué.
 Sécurité et CISPD.

✓ La police municipale intervient tous les ans pour sensibiliser les élèves à la conduite en vélo et à l'entretien de leurs deux roues.



Espace jeunesse

École de musique

● Grâce au protocole mis en place, l'EMTAD propose à ses adhérent-e-s différentes activités en respectant les règles sanitaires. Les instruments enseignés sont : accordéon, basse, batterie, chant, clarinette, cor, flûte traversière, guitare, harpe, percussions, piano, saxophone, synthétiseur, trompette, violon, violoncelle. Afin de partager la musique avec d'autres, des ensembles sont proposés : chorale adulte, chorale enfants "Les polysons", ensemble de guitares, groupe de musiques actuelles, harmonie junior, accord'âges (ensembles à cordes), pat's-band (ensemble d'accordéons). Les inscriptions sont closes pour cette année, sauf pour les différents ensembles et pour la classe de découverte (enfants de 4 ans) qui dispose encore de quelques places. La municipalité de Damparis participe à hauteur de 50 € à la première inscription, pour les jeunes de la commune. Pour tout renseignement : ecole.musique.tad@gmail.com.



✓ L'ensemble du corps enseignant.

Relais enfance

● Le Relais parents-assistant-e-s maternel-le-s (RAM) vous accueille tous les mercredis à Damparis. L'animatrice, Adeline Voinchet-Locatelli vous propose un temps de jeux de 9 h 30 à 11 h 30, dans l'extension de la salle Picasso. Lors de ce temps de rencontre, les assistant-e-s maternel-le-s ou gardes à domicile du secteur, accompagnent les enfants accueillis, pour une matinée d'animation, différente chaque semaine. Cette année 2020-2021, le RAM organise différentes animations valorisant les apprentissages liés à l'alimentation. Ainsi, des activités intégrant les aliments sont proposées pendant les temps de jeux, tandis que des ateliers cuisine, conférences et soirées d'échanges sont organisés pour les adultes. Ce thème, ainsi que les diverses animations proposées par le RAM, donne aux enfants comme aux professionnels et aux parents, des occasions de se rencontrer, d'apprendre, de découvrir, d'expérimenter, de mettre en éveil les sens. Depuis l'épisode Covid-19 que nous traversons, toutes les animations proposées sont désormais sur inscription, et les mesures prescrites, dont le port du masque par les adultes, sont respectées.

Un temps de rendez-vous (13 h 30 - 15 h), et de permanence (15 h - 17 h) sont également proposés tous les mercredis, à la mairie de Damparis.

✓ Retrouvez le RAM sur le site (www.mutualite-39.fr) ou encore sur Facebook : Relais Parents Assistantes Maternelles Tavaux.

✓ Contact des animatrices (Adeline Voinchet-Locatelli et Katia Reinhold) et renseignements : 06 33 13 50 89 ou ram.tavaux@mutualite-39.fr



✓ Atelier de Damparis.
(avant l'obligation du port du masque et des gestes barrières).

Crèche collective de Saint-Ylie

● Cette structure, à laquelle Damparis a adhéré dès sa création en novembre 2010, peut accueillir quatre-vingt-dix enfants (30 berceaux) de deux mois et demi à quatre ans, en horaires atypiques (de 5 h 30 à 19 h 30). Chaque année, la commune finance cinq berceaux à disposition des familles damparisiennes, à hauteur de 40 000 € et reçoit une subvention de 15 600 € de la CAF.

✓ Pour vous inscrire, connectez-vous à la page de notre site internet : <https://www.ville-damparis.fr/la-creche-collective.htm>



✓ Espace de jeux et de motricité à la Crèche "Les P'tits Écureuils".



Journée Défense Citoyenneté



Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !


AMBASSADEUR


ENSEIGNANT


MAIRE


PRESTATAIRE

J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
GÉNÉRALE DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

LE SAVIEZ-VOUS ?

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Clubs sportifs

Badminton

● L'association "Badminton à Damparis 39" (BAD39), fondée entre les adhérent-e-s en 2009, a pour objet la pratique en compétition et de loisir du badminton, ainsi que toutes actions propres à la promotion et à la valorisation de ce sport. L'association fut créée dans l'urgence, suite à la cessation de l'activité des Francas du Jura qui "hébergeaient" le club de badminton, sous l'impulsion de la mairie de Damparis et de quelques adhérent-e-s soucieux-ses de voir perdurer cette activité.

Mixte, accessible, familial, le badminton propose une pratique adaptée à tous les publics, petit-e-s et grand-e-s (de 7 à 63 ans pour cette saison), femmes et hommes, ainsi qu'une pratique adaptée aux capacités de chacun, du sport complet et exigeant à une forme beaucoup plus ludique. Tout le monde peut partager le plaisir de se renvoyer le volant ! Affilié à la FFBad depuis sa création, le BAD39 participe au championnat départemental (Inter-Clubs) et son école de bad est labellisée deux étoiles.

- ✓ Pour en savoir plus : <https://bad39.webnode.fr/>
- ✓ Contact (adultes) : Sébastien Poinot (sp.bad39@gmail.com).
- ✓ Contact (jeunes) : Angèle Garnier (angarnie@gmail.com).



✓ Les membres du club.

Boxing-club

● Il y a vingt-cinq ans naissait le boxing-club. En 1995, Philippe Rhodier passionné de boxe, installe une salle d'entraînement dans une vieille grange à Esbarres (21). En 1999, le club est affilié à la Fédération française de boxe (FFB) permettant ainsi l'organisation de compétitions et l'octroi de licences. De nombreux galas auront lieu au gymnase Delaune à Damparis. Les projets pour la saison 2020-2021 sont l'organisation d'un gala amateur-professionnel et la mise en place de séance cardio-boxe (mouvements de boxe rythmés par la musique) au gymnase Auguste Delaune de Damparis.

- ✓ Renseignements, Trupiano Alexandra : 06 50 28 92 41. (lesboxeursbarroisite@gmail.com) (www.les-boxeurs-esbarrois.fr).



✓ Combat de boxe enfant.

Handball

● C'est une nouvelle saison qui commence pour l'USTD handball avec Peggy Baudin, à la présidence, pour la deuxième année. Le club accueille pour la saison 2020-2021 : le baby hand (pour les enfants de 3 à 5 ans), l'école de hand (pour les enfants de 6 à 8 ans), les U11, les U13 filles et garçons, les U15 filles, les seniors féminines et en nouveauté cette année, une équipe loisir. Malgré une fin de saison dernière subitement interrompue, la vie associative reprend doucement son cours, du positif pour le moral des licencié-e-s et de ses dirigeant-e-s.

L'USTD a participé aux sports vacances fin août et nous a apporté de nouvelles licences.

Le bilan de fin de saison est très positif aussi bien sportivement que moralement. Nous vous rappelons que le club dispose d'une page Facebook « USTD handball » et d'un site internet : USTD Handball où vous pouvez trouver toute l'actualité du club ainsi que les informations de chaque catégorie. L'USTD remercie la commune de Damparis pour la mise à disposition des locaux et son soutien apporté à notre club.



✓ Sport vacances.

Karaté

● Vendredi 16 octobre 2020, le club de karaté a organisé une action santé en association avec l'Espace santé de Dole, dans le cadre d'Octobre Rose. Des initiations étaient proposées et un stand de prévention avait été installé pour l'occasion. Dans le respect des gestes barrières, de la distanciation physique et du protocole sanitaire, l'événement a accueilli un public nombreux et cette initiative, destinée à récolter des fonds pour les femmes atteintes du cancer du sein, a été un succès.



✓ Marie-Rose Guibelin, adjointe aux sports, a soutenue cette initiative.



Le stand Espace santé, lors de l'action coordonnée par le club de karaté.

**POUR FAIRE VOS COURSES
DEPUIS CHEZ VOUS
ET PROFITER DE VOS JOURNÉES**

coradrive.fr



Événements & Festivités

Une politique culturelle pleinement assumée à Damparis

L'intérêt de la commune à créer et promouvoir des événements culturels est toujours une volonté forte et depuis de nombreuses années. C'est avec regret que nous avons annulé le salon Texte et Bulle du 16 et 17 mai 2020 pour cause de crise sanitaire.

✓ Cet événement bien connu d'un large public régional, national et référencé dans la presse spécialisée (Opale BD, BD Pulsion, Planet BD, Casemate) est devenu une marque où Damparis est identifiée comme ville soutenant la Culture.

Petit clin d'œil à son fondateur, André Albertini, qui a su maintenir cette belle aventure sur notre commune depuis tant d'années. Quand on connaît la difficulté à reproduire une manifestation de cette ampleur, l'équipe municipale lui adresse ses plus sincères remerciements.

Nous avons la reconnaissance du Président de la "FNCC" (Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture) qui approuve l'investissement de Damparis à porter cet événement.

✓ Hélas, au vu de la situation de crise sanitaire qui perdure, il n'est pas envisageable de programmer un salon Texte et Bulle en 2021. Ce qui n'empêche pas la nouvelle équipe municipale de travailler au renouvellement de l'organisation qui apportera un souffle nouveau à cette manifestation, afin de redonner le goût de la lecture à toute une jeunesse, à travers une forte implication des écoles et du collège de la commune. Les thèmes choisis devront correspondre aussi à leur intérêt pour qu'ils passent plus de temps sur le salon. Nous ferons tout pour que Texte et Bulle soit au rendez-vous en mai 2022.

✓ Le salon Créations Passions doit aussi attendre des jours meilleurs pour prendre un nouvel élan avec la présentation d'œuvres d'art permettant à leur auteurs et autrices de valoriser leur savoir-faire et leur talent. Là encore la jeunesse damparissienne sera impliquée dans le projet.

✓ La commune participe financièrement et matériellement depuis de nombreuses années à la Cavalcade et s'implique aux cotés des comités des fêtes de Tavaux et Damparis. L'édition 2020, reportée pour cause de Covid-19, ne pourra pas avoir lieu en 2021.

✓ Chaque année Damparis organise une Fête de la Musique à une date différente de celle retenue au niveau national, ainsi le public peut se rendre à Dole, le 21 juin et à Damparis à la date choisie ; l'offre est ainsi multipliée et la promotion des groupes assurée.

✓ L'école de musique peut également intervenir selon ses disponibilités. Là aussi nous pourrions évoluer vers un changement d'organisation de cet événement avec une animation musicale pour les Feux d'artifice le 14 Juillet qui rassemble un public très nombreux au centre de la commune.

✓ Malgré cette période très compliquée pour l'organisation des manifestations culturelles, nous proposerons des actions pour maintenir le lien essentiel avec la culture et la nécessité du bien vivre ensemble.



✓ Jean-Michel Bussière.
Maire-Adjoint.
Affaires Culturelles
et Communication.



Égalité femmes-hommes

BILAN & PERSPECTIVES

Ce qui a été fait entre 2014 et 2019

- Sensibilisation des élu-e-s et du personnel communal aux stéréotypes de sexe et à l'égalité femmes-hommes
- Actions en matière d'égalité professionnelle et de mixité des métiers
- Collaboration permanente avec les établissements scolaires et le secteur jeunes
- Signature de la convention pour une communication sans stéréotypes de sexe
- Adhésion à la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Ce qui est prévu dans les années futures

- Poursuite des actions déjà entreprises en matière d'égalité professionnelle
- Intégration des questions d'égalité femmes-hommes de manière transversale dans les différentes politiques publiques locales : sport, action sociale, éducation, aménagement, etc...
- Poursuite de la collaboration étroite avec le secteur scolaire et le secteur jeunes et loisirs

✓ *Démocratie participative
Égalité femmes-hommes.*

Ce qui a été entrepris en 2020

- Soutien de la campagne Ruban rose - *ANNULÉ cause Covid*
- Prévention des violences sexistes et sexuelles au travail...
- Réunion de rentrée avec les Etablissements scolaires pour envisager les actions futures
- Sensibilisation des élue.s. à l'égalité femmes-hommes et aux stéréotypes de sexe - *REPORTÉE cause Covid*
- Conférence "Sports en tous genres" en présence du Comité Régional Olympique et Sportif, de Carine Erard, Sociologue et de Laetitia Martinez, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche Comté - *REPORTÉE cause Covid*



✓ *Séance de formation des élu-es.*

En 6 ans, ce sont plus de 1230

personnes jeunes et adultes sensibilisé.e.s

(élu.e.s, personnel, corps enseignant)

Un impact sur la population d'amparienne, les associations, les collectivités locales de la région, NOS partenaires, etc...

50 actions réalisées

Cadre de vie

Maisons et balcons fleuris

● Courant juillet, les membres du jury municipal ont parcouru les rues de Damparis, afin de sélectionner les plus belles maisons fleuries ainsi que les balcons et les terrasses.

Une cérémonie du fleurissement, qui s'est déroulée le jeudi 1^{er} octobre à la salle des fêtes dans le respect des gestes barrières, a réuni les 24 lauréates et lauréats du concours.

● Différentes catégories étaient déterminées pour les maisons :

- ✓ Excellence ; Félicitations ; Compliments et Encouragements.
- ✓ Les récompenses ont été distribuées sous forme de bons d'achat, à valoir dans les commerces de Damparis et une rose leur a également été offerte.



✓ Martine Michaud.
Adjointe.
Développement Durable.
Environnement. Cadre de Vie.



✓ Cérémonie du fleurissement.

Espaces verts

● Du jardin au verger partagés

✓ En projet, la création de jardins partagés pour la population souhaitant cultiver un potager, cette initiative s'adresse aussi aux maraîchères et maraîchers. Éventualité d'un verger conservatoire.

● Travaux au cimetière

✓ Extension de l'espace cinéraire au nouveau cimetière, avec création de cavurnes, colombariums et d'un nouveau jardin du souvenir, par le personnel des services espaces verts.

✓ Engazonnement de l'ancien cimetière lors de reprise de concessions et dans le cadre de la gestion différenciée.



✓ Rue du Moulin... Poursuite des travaux d'engazonnement des trottoirs de la commune, dans le cadre de l'engagement "zéro phyto" (suppressions des pesticides, désherbants...).

● Comité Cadre de vie

✓ La commission cadre de vie et environnement s'est réunie le 22 octobre, afin de faire un premier état des lieux sur les améliorations qui pourraient être apportées sur la commune, en matière de fleurissement, propreté, sécurité, accessibilité... Un rapport complet a été remis aux services techniques qui se chargeront d'étudier les aménagements proposés.

✓ Les membres de la commission de gauche à droite : Louis-Joseph Ménétrier, Martine Martin, Catherine Segaux, Guy Girardo, Nathalie Herly et Michel Commaret.

Pôle Innovia

● **Implantation de la société**

2F Production ! Une usine de charpentes métalliques vient de s'installer sur la zone Innovia. Cet atelier de production d'une surface de 6500 m², fabrique des structures métalliques, destinées à la construction des bâtiments agricoles, commerciaux, industriels et maisons individuelles. L'installation de cette usine sur notre territoire est une bouffée d'oxygène en ces temps de crise économique et vient compléter l'offre de notre bassin d'emploi, en permettant l'embauche de dix-huit salarié-e-s.

Marie-Rose Guibelin et Michel Ginies assistaient à l'inauguration du bâtiment, le 4 septembre 2020.



Info collectes bacs déchèteries

● Au 1^{er} janvier 2021

● **Ordures ménagères et bac emballage :**

- ✓ Le lundi, si férié, la collecte s'effectue le mardi.
- ✓ Pensez à sortir le ou les bac(s) la veille au soir.
- ✓ Bacs bleus-jaunes : collecte semaines paires uniquement.

● **Horaires déchèterie de Tavaux :**

- ✓ Du 2 janvier au 20 mars et du 11 octobre au 21 décembre 2021.
- ✓ Fermée le dimanche et lundi matin.
- ✓ Du mardi au samedi matin : 9 h à 11 h 45.
- ✓ Du lundi au samedi après-midi : 14 h à 16 h 45.
- ✓ Du 22 mars au 9 octobre 2021.
- ✓ Fermée le dimanche et lundi matin.
- ✓ Du mardi au samedi matin : 8 h 30 à 11 h 45.
- ✓ Du lundi au vendredi après-midi : 13 h 30 à 17 h 30.
- ✓ Samedi après-midi : 13 h 30 à 17 h 45.

● **Horaires des autres déchèteries de la zone de Dole :**

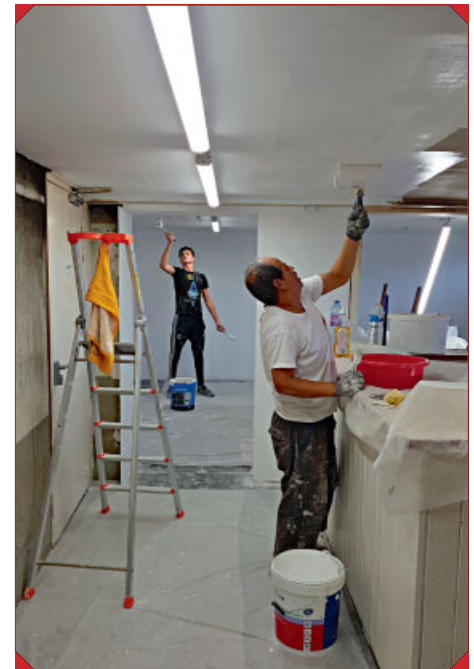
- ✓ <https://www.ville-damparis.fr/cadre-de-vie/dechets-et-recyclage.htm>



Travaux & Aménagements

École maternelle

✓ Création d'un local rangement dans le hall d'entrée de l'école maternelle.

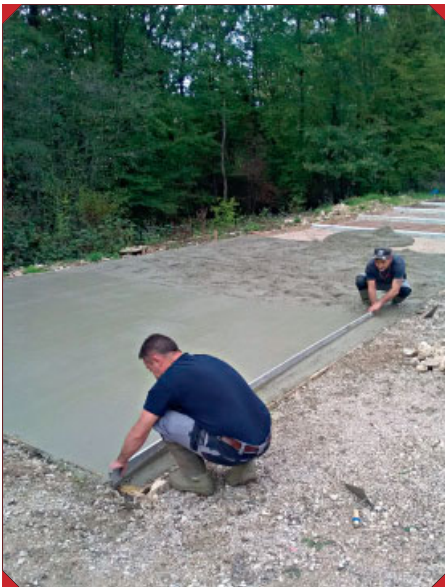


Vestiaires du stade Léo Lagrange

✓ Réhabilitation du sous-sol des vestiaires du Stade Léo Lagrange, suite à l'incendie du 3 mai 2020.

Aire de stockage à l'atelier municipal

● L'équipe de maintenance coule une dalle, pour créer une aire de stockage à l'atelier municipal, dans le but de stocker différents granulats (groisse, sable, gravier...) et du matériel (benne à feuille...).
 ✓ Sept box seront réalisés pour ce nouvel espace de stockage.



Ets GROS SAS

INSTALLATION CHAUFFAGE CENTRAL ET SANITAIRE
 ADOUCISSEURS D'EAU - DÉPANNAGE ET ENTRETIEN
 COMBUSTIBLES - RAMONAGE

14, rue St-Mauris - BP 306 - 39104 DOLE CEDEX
 Tél. 03 84 82 19 55 - Fax. 03 84 72 82 54

TAXI DAMPARISIEN

Patricia et Eric BARTHELEMY

Transports médicaux

Hospitalisations (entrée et sortie)

Rayons, chimiothérapie, dialyses . Consultations

Deux véhicules à votre disposition

Tous types de transports nationaux et internationaux

Patricia : 06 82 17 85 45

Eric : 06 81 18 12 06

Crédit Mutuel
 LA banque à qui parler

4 AVENUE KENNEDY

39500 TAVAUX

Tél : 820 093 015

Réglementation

Ce qu'il vous faut savoir !

● Bennes à déchets verts ! Rappel des consignes d'utilisation...

✓ La benne est réservée aux particuliers, et interdite aux professionnels. En cas de saturation il convient de se rendre en déchetterie et de ne pas vider ou déposer des sacs à côté des bennes. En cas de non-respect de ces consignes, le nettoyage est effectué par le personnel municipal ; ce qui engendre un coût supplémentaire pour les contribuables. Il est également demandé de faire preuve de patience et de courtoisie envers le personnel technique et administratif, qui ne sont pas responsables du taux de remplissage des bennes. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au SICTOM de Dole : 03 84 82 56 19.



● Plantations en domaine privé

✓ Tout arbre dépassant 2 mètres de hauteur doit être planté à au moins deux mètres de la limite séparative de deux propriétés. Un-e propriétaire qui constate que les branches dépassent la limite séparative et surplombent son terrain, peut exiger du voisinage le coupage des branches ; au propriétaire de la haie séparative de tailler de l'autre coté ce qui dépasse.

✓ **Rappel !** Hauteur maximale des haies séparatives 2 mètres et laisser libre accès aux piétons, les trottoirs et chemins par un entretien régulier.

● Émissions de fumées

✓ Le brûlage à l'air libre des matières combustibles d'origine végétale, animale ou de tout autre origine est interdit sur les propriétés privées, à proximité des bois, forêts, plantations et reboisements...

Extrait de l'arrêté réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura du 17 juillet 2017

"... Considérant les objectifs de santé publique et de préservation de la qualité de l'air poursuivis par les articles L221-1 et suivants du code de l'environnement ; considérant les mesures de protection contre l'incendie des bois et des forêts, prises en application du code forestier ; considérant qu'il convient de réglementer l'ensemble des activités de brûlage à l'air libre des végétaux ; il est interdit à toute personne physique ou morale, en toute période, de brûler à l'air libre, en tout lieu, les déchets verts, les déchets ménagers et assimilés, les déchets verts agricoles, les déchets forestiers... Sauf exceptions autorisées par le préfet..."

● Nuisances sonores ! les bruits de voisinage...

✓ Sont considérés comme tels des bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir de cris d'animaux, de fêtes familiales, de comportement bruyant, du fonctionnement d'équipements individuels fixes, de l'utilisation d'outils de bricolage et nettoyage. Dans un souci de tranquillité publique, il est rappelé que toutes activités occasionnant des nuisances sonores (notamment appareils de bricolage et jardinage) sont strictement limitées par arrêté municipal n°20/2018 du 6 septembre 2018 : **du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h. Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.** En cas de non-respect de ces dispositions, les policiers municipaux seront chargés de verbaliser les contrevenant-e-s.

● Avis aux propriétaires de chiens ! La divagation des chiens est interdite.

✓ Cela peut provoquer des risques pour les animaux domestiques et les personnes (accidents, morsures...), la destruction de biens et la pollution canine (déjections). Tout chien errant trouvé sur la voie publique sera capturé par les agents de police municipale et conduit à la fourrière. Les propriétaires pourront demander la restitution de leur animal, moyennant le paiement des frais afférents à leur prise en charge. Le non-respect de l'arrêté du maire du 9 décembre 2002 constitue une infraction de catégorie 2 et les propriétaires de l'animal devront s'acquitter d'une amende de 35 €.

● Déjections abandonnées ! Propriétaire sanctionné...

✓ Soyez vigilant-e en ce qui concerne les déjections canines laissées sur les trottoirs, jardins publics, etc. Ces souillures sont inacceptables. Équipez-vous de sac avant de sortir votre compagnon à quatre pattes car vous êtes tenu-e-s de ramasser les déjections de votre animal par tout moyen approprié. En laissant votre chien faire ses besoins dans la rue, vous risquez une amende de 68 € et des poursuites judiciaires.

✓ La municipalité a installé en 2014 des sanis-chiens dans le jardin de la Liberté, pour vous inciter à plus de respect envers vos concitoyen-ne-s.



✓ **Rappel chiens 1^{ère} et 2^e catégorie...** Le droit de détenir un ou plusieurs chiens classés en 1^{ère} catégorie (Pit-bull, Mastiff, Boerbulls, Tosa, non-inscrits au Livres des origines français (LOF) ou 2^e catégorie (Rottweiler et Pit-bull, Mastiff, Boerbulls, Tosa inscrits au LOF) est subordonné à certaines obligations d'hygiène et de sécurité. Ils doivent être muselés et tenus en laisse dans les lieux publics. Les propriétaires du chien doivent obligatoirement se présenter en mairie pour établir un permis de détention.

Économie locale

Kohler/Jacob Delafon

● Lors du Conseil Municipal du 22 septembre 2020, la municipalité a voté une motion de soutien au personnel de cette entreprise, implantée sur Damparis depuis plus d'un siècle.

✓ **Extrait de la motion** « : ... Cette décision brutale à contrecourant du discours actuel de lutte contre la délocalisation a laissé les 151 salarié-e-s du site abasourdi-e-s et marque la fermeture de la dernière usine de céramique en France et aussi la fin d'un savoir-faire français indéniable. Depuis son installation en 1898, l'usine a largement contribué au développement et à l'essor de notre commune.

Nous regrettons amèrement qu'un pan entier de l'histoire ouvrière locale et le patrimoine industriel de notre commune disparaissent de façon brutale... Cette fermeture dépassant largement le cadre de notre commune, nous demandons un soutien de l'ensemble des décideurs politiques du secteur : État, Grand Dole, Région, Département, parlementaires,... ».

✓ Le 11 février 2021 à la salle des fêtes, le Maire a accueilli à sa demande la Présidente de Région accompagnée du Préfet du Jura, du député et autres élu-es, pour une rencontre avec les salariés de l'usine Kohler Jacob Delafon. Un échange a eu lieu pour faire le point de la situation et de l'annonce d'un candidat repreneur. L'espoir était au rendez-vous pour les salariés.

Le 25 février nous apprenions l'abandon du projet de reprise. Manifestement la direction Kohler ne joue pas le jeu. Le 3 mars retournement de situation, le repreneur se manifeste à nouveau. À suivre... La lutte continue.

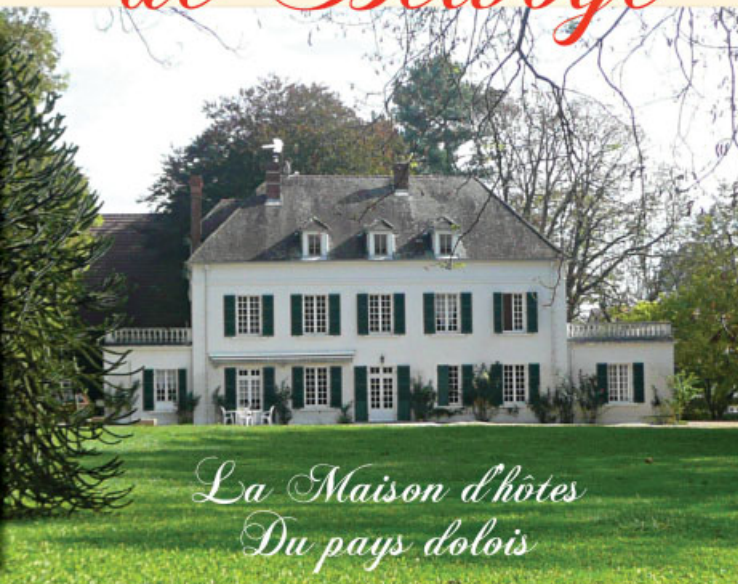
Avec les salariés, la Région et les élu-es du territoire nous restons mobilisés pour trouver des solutions d'avenir pour ce site industriel d'intérêt régional et maintenir l'emploi.



✓ Michel Giniès a tenu à saluer Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, lors de sa venue à Damparis, le mardi 22 septembre dernier.



Le Clos de Belvoeye



La Maison d'hôtes
Du pays dolois

le Belvoeye

RESTAURANT

Pour vos prochains
événements,

Pensez
à privatiser
le domaine...
ou le restaurant.

Contact :
06 66 91 02 95



Le restaurant est **ouvert le midi**,
du lundi au vendredi...

Réservation : 03 84 70 91 25

Municipalité

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les nouveaux élu-e-s



Modifications

● **Démissions successives des élu-e-s de la liste minoritaire.** Suite à la démission de Séverine Mendelski de son poste de conseillère municipale, et conformément à la liste des candidat-e-s déposée en Sous-Préfecture, c'est bien Roger Vernier suivant de liste qui est devenu, automatiquement, conseiller municipal et non Didier Jallon qui était inscrit 5° sur les bulletins de vote de la liste : « Osons Damparis ». C'est à l'occasion de cette démission que le constat a été fait d'une différence dans l'ordre des noms des candidat-e-s entre la liste déposée en Sous-Préfecture et les bulletins de vote édités et utilisés par les électeurs et électrices. Cette différence constitue une irrégularité imputable à la tête de liste. Il faut savoir que le non-respect du code électoral est susceptible de remettre en cause l'élection des membres de cette liste. Roger Vernier a lui-même démissionné de ses fonctions de conseiller municipal, c'est donc Sophie Simon qui est devenue conseillère municipale. Elle-même ayant également déposée sa démission, c'est le suivant de liste, Didier Jallon, qui est devenu par conséquent conseiller municipal.

GROUPE DE LA MAJORITÉ

- Michel GINIÈS. Maire.
- Christian GRAS. Maire Adjoint. Affaires générales. Urbanisme.
- Marie-Rose GUIBELIN. Maire Adjointe. Sport. Vie associative.
- Jean-Michel BUSSIÈRE. Maire Adjoint. Affaires culturelles. Communication.
- Mireille RAUCH. Maire Adjointe. Service Éducation. Enfance. Jeunesse.
- Emeric PAUVRET. Maire Adjoint. Centre Communal d'Action Sociale. Égalité Femmes-Hommes.
- Martine MICHAUD. Maire Adjointe. Développement durable. Cadre de vie.
- Serge COULON. Conseiller municipal délégué. Environnement. Eau. Forêt.
- Éric GRANGE. Conseiller municipal délégué. Démocratie participative. Rapporteur du budget.
- Sébastien PATUROT. Conseiller municipal délégué. Sécurité. Conseil inter-communal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).

- Élodie MANGIN. Conseillère municipale déléguée. Informations municipales. Nouvelles technologies de l'information.
- Mélanie MULARZ. Conseillère municipale déléguée. Vie associative. Actions santé.

- Julie BOITET. Conseillère municipale déléguée. Actions citoyennes et inter-générationnelles.

- Laurent GERRIET. Conseiller municipal.

- Julie GOMMERET. Conseillère municipale.

- Franck RAVIER. Conseiller municipal.

- Nathalie HERLY. Conseillère municipale.

- Delfina MAGALHAES. Conseillère municipale.

- Bertrand JACQUOT. Conseiller municipal.

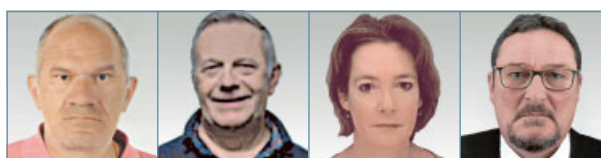
GROUPE DE L'OPPOSITION

- Christophe CHAUTARD. Conseiller municipal.

- Louis-Joseph MÉNÉTRIER. Conseiller municipal.

- Marie-Odile LEGOIX. Conseillère municipale.

- Didier JALLON. Conseiller municipal.



Christophe CHAUTARD Louis-Joseph MÉNÉTRIER Marie-Odile LEGOIX Didier JALLON



Michel GINIÈS



GUIBELIN Marie-Rose GRAS Christian



RAUCH Mireille BUSSIÈRE Jean-Michel



MICHAUD Martine PAUVRET Emeric



HERLY Nathalie COULON Serge



MAGALHAES Delfina GRANGE Éric



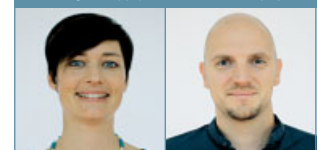
BOITET Julie PATUROT Sébastien



GOMMERET Julie GERRIET Laurent



MANGIN Élodie RAVIER Franck



MULARZ Mélanie JACQUOT Bertrand



Groupe Majoritaire

Le début d'année 2021 sera, sans aucun doute, encore particulier à plus d'un titre mais nous devons malgré tout penser à l'avenir et continuer de travailler sur des perspectives plus positives et collectives.

Notre début de mandat a été perturbé par l'arrivée de la Covid-19 et de ses conséquences économiques et sociales. Nous avons dû, comme tout Damparisien-ne, nous adapter à la situation et surtout aux contraintes sanitaires imposées par l'Etat. Malheureusement, la crise économique touche plus particulièrement le cœur de notre Cité avec la fermeture annoncée de l'Usine Kohler Jacob Delafon. Nous réaffirmons notre total soutien aux salarié-e-s de l'entreprise et nous resterons vigilant quant à leur devenir ainsi que celui du site industriel.

Nous sommes cependant rassuré de constater que la crise a renforcé et pérennisé la solidarité dans notre ville : atelier confection masques, dotations de masques à la population et aux écoles, maintien du fonctionnement de l'épicerie sociale pendant le confinement, communication renforcée sur les réseaux sociaux, sur l'application intramuros et sur le site...

Malgré le contexte actuel, nous poursuivons le programme établi lors de la campagne électorale notamment la finalisation de l'éco-quartier des Vergers. À noter que les premiers travaux commenceront début 2021 et nous pouvons nous en féliciter. L'intérêt majeur de ce quartier est de maintenir et rajeunir la population, de développer la mixité et l'habitat intergénérationnel et non de construire un énième EHPAD privé.

Nous rappelons que DAMPARIS possède déjà des places à l'EHPAD de Tavaux grâce à son adhésion au SISPAH. Aussi, une réflexion et un travail important est en cours pour l'amélioration du cadre de vie dans notre Ville (fleurissements, valorisation des espaces communs, etc.).

Nous tenons à remercier et à féliciter les équipes municipales, administratives et techniques, pour leur investissement total lors du premier et du deuxième confinement.

La majorité reste mobilisée et à l'écoute des besoins de la population, bien consciente que certaines décisions sont contraignantes, mais nécessaire pour le bien commun. Belle année 2021 à toutes et à tous.

Julie Boitet, Jean-Michel Bussière, Serge Coulon, Laurent Gerriet, Michel Giniès, Julie Gommeret, Éric Grange, Christian Gras, Marie-Rose Guibelin, Nathalie Herly, Bertrand Jacquot, Delfina Magalhaes, Élodie Mangin, Martine Michaud, Mélanie Mularz, Sébastien Paturot, Emeric Pauvret, Mireille Rauch, Franck Ravier.



Groupe Minoritaire

En cette année marquée par la pandémie du Covid-19, nos pensées vont à destination des malades, de leurs familles, du personnel soignant et à tous les salarié-e-s qui ont contribué au maintien de l'activité économique.

Nous n'oublions pas les victimes collatérales, avec un soutien tout particulier aux salarié-e-s de Kohler et leurs familles. Le grand vainqueur des élections du 15 mars dernier, aura été l'abstention, avec 53% pour Damparis. Merci aux électeurs et électrices qui nous ont fait confiance.

De fait, nous devons respecter nos engagements et continuer à agir dans l'intérêt de nos concitoyen-ne-s. Nous appuyant sur l'article 1383G du CGI, nous avons déjà proposé une baisse significative des taxes pour bon nombre de nos concitoyen-ne-s ; largement compensée par la perte de très coûteuses compétences communales au profit du Grand Dole : Urbanisme ; Restauration scolaire ; Centre de loisirs ; Assainissement...

L'année 2020 aura aussi permis à la majorité municipale de réaliser d'importantes économies : annulation du salon texte et bulle, des feux d'artifice, évitement des très lourds investissements pour garantir le bon fonctionnement de la station d'épuration, en prévision du projet de lotissement.

Nous resterons très attentifs et attentives sur ce dossier. Avec nos meilleurs vœux d'espoir pour 2021.

Élu-e-s d'Osons Damparis : Christophe Chautard, Didier Jallon, Marie-Odile Legoix, Louis-Joseph Ménétrier.



Éco Quartier les Vergers

Une commune attractive et des atouts indéniables!

- ✓ **Un cadre de vie agréable, soigné et respectueux de l'environnement** : espaces verts, fleurissement, forêt, parc, jardin public, parcours ludo sportif, sentiers pédestres, canal du Rhône au Rhin, passage de l'Euro vélo route 6.
- ✓ **Des infrastructures sportives et culturelles** : deux stades, deux gymnases, une salle des fêtes, deux salles de convivialité.
- ✓ **Deux groupes médicaux, exceptionnel pour une commune de 2800 habitants** : neuf médecins, deux cabinets dentaires (cinq dentistes), infirmières, podologue, kinésithérapeutes, psychologue... pharmacie, laboratoire d'analyses.
- ✓ **Des établissements scolaires de grande qualité et très bien équipés** : écoles élémentaire et maternelle (accueil à deux ans, restauration et transport scolaire), collège, centre de loisirs périscolaire, crèche intercommunale à cinq minutes de Damparis.
- ✓ **Un important tissu associatif** : de nombreuses activités sportives et culturelles, des événements festifs (cavalcade, fête du jeu, musique...) et culturels dont l'incontournable Salon du livre et de la BD «Texte et Bulle ».
- ✓ **Des services, des commerces** : supermarché, boulangerie-pâtisserie, presse tabac, fleurs, salons de coiffure et esthéticienne, auto-école, banque, restaurants, garages, chambres d'hôtes, diverses petites et moyennes entreprises...
- ✓ **Un centre communal d'action sociale actif** en direction des personnes âgées (accompagnement portage de repas à domicile, colis et repas de Noël...), des familles (aides, épicerie sociale...), des jeunes (pack loisirs, carte avantage...).
- ✓ **Une police municipale** (deux agents) pour plus de proximité, de médiation, de prévention, avec un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.
- ✓ Commune engagée dans des actions pour développer **la démocratie locale et la citoyenneté** (conseil participatif, conseil municipal de jeunes...), pour **l'égalité femme-homme, fille-garçon** (un plan d'action engagé depuis 2014). En 2017, signature de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

✓ **Numérique** : le conseil départemental confirme que la fibre arrive à Damparis, début des travaux en 2021.